



Refus de paiement de la part de mon mari

Par **leacine_old**, le **01/08/2007 à 13:38**

Bonjour
Séparée depuis 11 mois, nous sommes passés devant le JAF où nous avons signé le PV de non-conciliation.
Sur celui ci est demandé : - le remboursement en partage d'un crédit à la consommation (FINAREF).
Il refuse depuis deux mois de me verser ce remboursement d'un montant que vous trouverez dérisoire soit : 22.50 €.
Puis-je me retourner en portant plainte où dois-je en informer en premier recours mon avocat ?
Vu mon petit salaire avec lequel je fais face à toutes les frais, j'en ai marre de rembourser les entorses causés par mon futur ex suivant ses envies.
Je vous en remercie par avance.
Leacine

Par **Upsilon**, le **01/08/2007 à 13:49**

Bonjour et bienvenue sur notre site !
Votre ex mari ne remplit pas ses obligations, il faut en avertir votre avocat qui lancera une procédure d'exécution forcée à son encontre.
Cordialement,
Upsilon.